

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-205 du 29 Mai 1989

portant approbation du budget prévisionnel, Exercice 1989, de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publique,
- VU le décret N°88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N°89-71 du 23 Février 1989 portant organisation, et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et de l'Energie,
- SUR proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Energie et du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques,
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Avril 1989,

DECRETE :

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel, Exercice 1989 de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) tel qu'il est annexé à ce décret.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

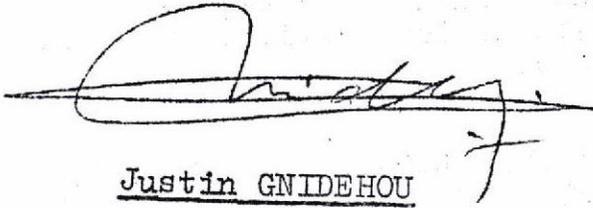
Fait à Cotonou, le 29 Mai 1989

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie
et de l'Energie,

Le Ministre de la Justice, Chargé
de l'Inspection des Entreprises
Publiques et Semi-Publiques,



Justin GNIDEHOU



Salieu ABOUDOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 2 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 MIE-
MJIEPSP 8 Autres Ministères 13 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 3 BCP 1 BN-
DCCT 1 GDE CHANG. 1 ONEPI 3 IGE 2 CCIB 2 BB-DCF-DSDV-DI-DTCP 5
SITEX 6 JORPB 1.-